



Procès-verbal de la 81^{ème} assemblée générale statutaire de Bulle, le dimanche 6 mars 2016

1. Bienvenue

Christiane Pythoud, présidente du Club des accordéonistes de la Ville de Bulle, souhaite la bienvenue aux délégués et aux invités.

Denis Etienne, président de l'ARMA, ouvre la 81^{ème} assemblée générale statutaire de l'ARMA et souhaite à tous une cordiale bienvenue.

Il salue la présence de :

- notre président d'honneur : Bernard Cintas

- nos membres d'honneur : Suzanne Bigler, Jeannette Delacombaz, Janine Gaudin, Stéphanie Paccot, Sophie Raboud, Philippe Joly

- nos invités : Yves Menoud (syndic de Bulle), Sylvain Tissot (président de la commission musicale), Alain Bucher (commission enseignement et formation), Didier Simond (webmaster, président FCVDA), Pascal Arnaud (rédacteur en chef), Lionel Chapuis (directeur de l'OASF), Rolf Rindlisbacher (président d'Akkordeon Schweiz), Markus Jordi (chef de projet d'Akkordeon Schweiz)

Il salue également les représentants des médias et les remercie pour leur excellent travail en faveur de l'accordéon en général.

Se sont notamment excusés : Angélique Rime (comité romand), Marinette Nydegger, Raymond Brovarone et Frédy Guignard (président-e-s d'honneur), Christian Glur, Marie Roulier et Jean-José Ruffieux (membres d'honneur), Flavio Murer (président de la Fête fédérale de Disentis) et divers présidents de sociétés.

L'assemblée se lève pour un instant de recueillement à la mémoire de tous ces amis du monde de l'accordéon qui nous ont quittés.

Le point 4.1 Concours Suisse d'Accordéon de l'ordre du jour est supprimé.

1.1. Nomination de scrutateurs

Des scrutateurs sont nommés.

2. Administration

2.1. Présences

Les 57 sociétés de l'ARMA ont été invitées à participer à l'assemblée générale.

Fédérations	Effectifs	Présence	Droit de vote
AAAJu	19 (-1) (JU : 2, JUB : 4, NE : 13 (-1))	10	10
FCFRA	5	5	5
FCGEA	5	3	3
FCVDA	25	12	10
FCVSA	3	2	2
Total	57	32	30 (majorité requise : 16)

Le président rappelle qu'il est très important d'annoncer tout changement d'adresse dans les plus brefs délais à sa fédération qui fera suivre à la responsable du fichier ARMA ou directement à fichier@accordeonsuisse.com. Il remercie aussi les sociétés de respecter les délais d'inscription afin de faciliter l'organisation de toute manifestation.

2.2. Procès-verbal de l'AG du 15 mars 2015 à Savièse

Le procès-verbal est accepté, sans modification, à l'unanimité.

3. Rapports

3.1. du président (D.Etienne)

cf. Annexe 1

3.2. de la commission des cours (C.Ingold et S.Kissling)

cf. Annexe 2

3.3. de la commission concours (D.Duay)

cf. Annexe 3

3.4. de la commission musicale (S.Tissot)

cf. Annexe 4

3.5. de l'information, journal (P.-A.Chabloz), Internet (D.Froidevaux)

Journal : cf. Annexe 5

Internet : D.Froidevaux rappelle qu'il faut tenir les délais impartis lors d'annonce de manifestation pour être sûr que ladite annonce soit aussi publiée dans le journal, en indiquant le nom de la société et sa localité, le genre de manifestation, l'heure, le lieu, le site Internet de la société. Le site de l'ARMA est à votre disposition : profitez-en !

3.6. du caissier (J.Zuber)

cf. Annexe 6

3.7. des vérificateurs des comptes

Les vérificatrices des comptes, Elsa Romanens et Nicole Piller, membres du Club des accordéonistes de la Ville de Bulle, ont contrôlé les comptes 2015 de l'ARMA avec les pièces justificatives présentées. Les écritures correspondant à ces dernières et étant tenues avec précisions, les vérificatrices proposent à l'assemblée d'accepter les comptes et d'en donner décharge au caissier.

3.8. Budget 2016

cf. Annexe 6

3.9. Discussion et approbation des rapports

Aucune question n'est soulevée par l'assemblée. Tous les rapports sont acceptés à l'unanimité, avec remerciements aux personnes concernées.

4. Manifestations

4.1. Concours Suisse d'Accordéon

Point supprimé

4.2. CRSA

Jérémy Schaffner rappelle qu'une commission spéciale a été créée au sein de l'ARMA afin d'épauler les futurs organisateurs. Cette commission CRSA est composée de : Jérémy Schaffner, président d'organisation de l'édition 2014, Sylvain Tissot, président du jury, et Daniel Duay, responsable concours ARMA. Un nouveau cahier des charges est disponible. L'ARMA a reçu la candidature de la société Patria de la Chaux-de-Fonds pour l'organisation de l'édition 2018, reconduite selon la formule de 2014 : un concours des sociétés d'accordéonistes et un festival des musiciens accordéonistes. Toutes les infos officielles concernant l'édition 2018 seront disponibles sur le site internet : crsa.accordeonsuisse.com. Pour toutes questions, il faut adresser un email à crsa@accordeonsuisse.com. On retrouve également le CRSA sur sa page Facebook.

Eric Fénart présente la candidature de Patria :

Le logo officiel du CRSA, créé par l'Hirondelle de Prilly pour l'édition 2014, sera repris pour 2018.

Les dates sont fixées au samedi 26 mai et dimanche 27 mai 2018.

Si la traditionnelle « fête de mai » de La Chaux-de-Fonds devait tomber en même temps que le CRSA, il pourrait y avoir une collaboration entre les deux manifestations et ainsi faire des curieux pour venir écouter nos concerts, notre concours et notre festival.

Le comité d'organisation est composé de Madeline Sonderegger (secrétariat), Magali Mueller (trésorerie), Gil Sonderegger (médias, publicité), Eric Fénart (présidence, intendance, programmation, bénévolat).

L'orchestre d'accordéons Patria créé en 1928 fêtera ses 90 ans lors du CRSA.

La formule concours et festival sera conservée.

Le samedi, un Kiosque à musiques est envisagé en fin de matinée, puis concours et festival. Différents lieux sont réservés. Plusieurs projets sont à l'étude (projection d'un film sur l'accordéon, un caf'conc...). Les concerts, tous gratuits avec collecte recommandée, se dérouleront sur des plages horaires identiques dans tous les lieux. Que ce soit les sociétés pour le festival, des formations ou groupes émanant des sociétés ou des artistes engagés, les concerts seront limités à environ 1 h. et seront répétitifs.

Pour le dimanche, concours, festival et concerts, et partie officielle avec remise des résultats, prix et concert final du CRSA dans la Salle de musique. Un prix du public devrait être mis en œuvre.

Les organisateurs ont concocté un « hymne au CRSA », musique simplifiée pour tout un chacun et chantée, écrite pour cette occasion. Ils désirent nous faire vivre un moment inoubliable dans le monde de l'accordéon, dans toutes ses facettes. Une réunion ... l'accordéon ... tous à La Chaux-de-Fonds !

La candidature est acceptée par applaudissement. J.Schaffner félicite Patria de relever le défi avec un projet ambitieux et sérieux. Il encourage toutes les sociétés à participer sans exception.

4.3. Festival des Musiques Populaires de Moudon

Le Festival des Musiques Populaires de Moudon a été rebaptisé « Festi'Musiques Moudon » pour des raisons de marketing, le patronyme initial restant toujours en vigueur. Il aura lieu exceptionnellement cette année au mois de mai puisque la 34^{ème} Fête Fédérale des Musiques prendra ses quartiers à Montreux-Riviera sur 2 week-ends de juin. L'année prochaine, le Festival reprendra sa place dans l'agenda pour le 2^{ème} week-end de juin.

La Municipalité de Moudon a également souhaité coupler cette manifestation avec le jumelage de la commune française de Mazan. La RTS sera présente pour le Kiosque à musiques radio.

Cette année, il n'y aura plus de concert payant le vendredi soir. Ce dernier était onéreux pour la trésorerie et n'attirait pas les foules. La programmation est actuellement terminée. Il y a 48 groupes inscrits pour un total de 1'040 participants.

Comme de coutume, l'ARMA va tenir une buvette le samedi et le dimanche. Si des personnes souhaitent donner un coup de main, elles sont les bienvenues. Il y a également la possibilité de s'inscrire comme bénévole (accompagnant de groupe, aide voire chef de scène, aide au bar du festival, ravitaillement, aide de montage/démontage) par le biais du site www.festival-moudon.ch.

5. Relations

5.1. Akkordeon Schweiz

Markus Jordi, représentant d'Akkordeon Schweiz, remercie l'ARMA pour son invitation à son AG. C'est un grand plaisir pour Rolf Rindlisbacher, président central, et lui-même d'y participer. Il salue l'immense engagement de l'ARMA et apprécie l'excellente collaboration.

La future SAA (Swiss Accordion Association) est prévue pour développer l'accordéon dans son ensemble, pour parrainer la Fête fédérale, pour présenter l'accordéon auprès de tiers. Les deux comités proposent leur adhésion.

Akkordeon Schweiz se réjouit d'accueillir les Romands à Disentis pour la prochaine Fête fédérale.

5.2. Adhésion à la Swiss Accordion Association

D.Etienne présente la nouvelle SAA. L'ARMA et Akkordeon Schweiz ont travaillé ensemble à la création d'un organe faïtier les réunissant sous un même toit. La réflexion de base était que l'accordéon ne pouvait pas bénéficier de subventions fédérales, car il n'y avait pas de représentations au niveau fédéral.

En décembre 2009, le Parlement a adopté la loi sur l'encouragement de la culture (LEC). Elle prévoit qu'un « message sur le financement des activités culturelles de la Confédération » définisse la politique culturelle de la Confédération pour plusieurs années. Sur la base des dits accords de prestation, l'office fédéral de la culture soutient financièrement différentes organisations, événements ou projets. Les organismes susceptibles de recevoir une aide financière sont, entre autres, une association nationale de musique, comme par exemple l'Association suisse des musiques.

Afin de pouvoir présenter une demande de soutien financier, les comités d'Akkordeon Schweiz et de l'ARMA ont décidé de créer une organisation faïtière avec le nom de « Swiss Accordion Association – SAA ». Cette nouvelle association a été fondée récemment, le 27 janvier 2016. L'association a pour but de promouvoir et de développer l'accordéon dans son ensemble, de parrainer la Fête fédérale (à partir de 2020) et de représenter l'accordéon suisse à l'extérieur (associations musicales internationales, associations amies, office fédéral de la culture, médias, etc.).

Les membres de la SAA sont jusqu'à nouvel ordre Akkordeon Schweiz et l'ARMA. Le comité est constitué de 6 personnes - 3 de chaque association - issues des comités respectifs. Le Président désigné est Rolf Rindlisbacher. Du côté de l'ARMA, les représentants sont Denis Etienne (vice-président), Jacques Zuber (caissier) et Lionel Chapuis (commission musicale).

Jusqu'à ce jour, les cotisations aux associations nationales telles que les jeunesses musicales et internationales – fédérations européennes et mondiales - étaient uniquement prises en charge par Akkordeon Schweiz. Ces montants sont repris par la SAA.

Le budget de la nouvelle association est à hauteur de 6'000 CHF, supportés par les deux membres. À terme, le financement de la SAA devra être supporté par les subventions obtenues.

Au sein du comité ARMA il a été décidé d'attribuer les fonds obtenus de la confédération à la formation, sur le compte de la commission musicale. Ces fonds serviront à soutenir les différents projets liés à la formation et à la jeunesse. On pourra également mieux profiter de la cotisation à l'association des jeunesses musicales, où l'accordéon suisse romand y est peu présent.

D.Simond félicite pour la création de la SAA et demande qui prend en charge les frais de l'association.

En 2016, ce sont Akkordeon Schweiz et l'ARMA qui prennent en charge les frais. Pour la suite, ce sont les subventions acquises qui alimenteront la caisse. L'ARMA supporte les frais sans augmentation de cotisations.

L'adhésion à la SAA est acceptée à l'unanimité par l'ensemble de l'assemblée.

5.3. Commission Enseignement et Formation (A.Bucher)

cf. Annexe 7

D.Etienne remercie A.Bucher et M.Thierrin qui ont fidèlement tenu la barque de la CEF et ont accepté de collaborer avec le groupe de travail de la commission musicale pour arriver au résultat présenté au point suivant.

5.4. Commission musicale – nouvelle formule

D.Etienne explique que plusieurs réunions ont eu lieu pour comprendre quel était l'intérêt pour la formation et la formation continue en Suisse romande. Un des constats a été que les différents professeurs d'accordéon et les directeurs n'ont plus le besoin d'être fédérés dans une association pour assister à des cours de formation continue.

La formation et la relève sont la base de toute association qui se veut un avenir. La vision de l'ARMA est d'apporter son soutien dans cette tâche en proposant chaque année un programme de cours destinés aux professeurs, directeurs ou musiciens pour leur permettre d'évoluer et de leur faire profiter de nouvelles formations.

S.Tissot présente la nouvelle commission musicale et le programme 2016 (cf. Annexe 4bis)

D.Etienne remercie S.Tissot et son équipe pour leur engagement, pour avoir soutenu la démarche de ce groupe de travail et démarré un programme. Ils ont désormais les clés de la maison de la « Formation » dans leurs mains. Il pense que l'ensemble des accordéonistes romands ont beaucoup d'espoir et d'attentes en termes de formation et de soutien à la jeunesse.

L.Chapuis précise le contenu des cours de formation continue pour directeurs et sous-directeurs : ce sera un travail concret, avec les partitions apportées par les participants ou lui-même, de l'analyse, de la technique de répétitions, des échanges entre participants, de la gestique individuelle ou devant le groupe. Si le temps le permet, il y aura aussi un travail sur les arrangements et l'orchestration.

6. Elections

6.1. Confirmation des délégués de fédérations

AAAJu : Eric Fénart et Daniel Froidevaux

FCFRA : Angélique Rime et Charlene Lebois

FCGEA : Thérèse Michaud (remplaçant Pierre-André Chabloz) et Fabienne Grandjean

FCVDA : Carole Ingold et Stéphanie Kissling

FCVSA : Daniel Duay et Jacques Zuber

P.-A. Chabloz est chaleureusement remercié pour ses 11 années d'engagement au sein du comité de l'ARMA et plus particulièrement au poste de responsable du journal. Le comité ARMA propose à l'assemblée de nommer P.-A. Chabloz membre d'honneur en remerciement pour son activité exceptionnelle, ce qui est accepté.

7. Assemblée générale 2017

En tenant compte du tournus, la prochaine AG sera organisée le 12 mars 2017 dans le canton de Neuchâtel.

2017 : AAAJU

2020 : AAAJU

2023 : AAAJu

2018 : FCVDA

2021 : FCVSA

2019 : FCGEA

2022 : FCFRA

8. Propositions

8.1. des fédérations

S.Chevalley revient sur la dernière Fête cantonale vaudoise. Il remercie toutes les personnes ayant participé (musiciens, bénévoles, public, comité d'organisation, FCVDA, ARMA...) et l'OASF pour son concert. La fête fut belle ! Un petit film est disponible sur Internet : <https://www.youtube.com/watch?v=AowMpM1vw4&feature=youtu.be>

8.2. du Comité Romand

Base de données

Voici quelques années, une proposition a été faite de collaborer avec Akkordeon Schweiz à la création d'une base de données. Après quelques petits soucis pour la mise en service, la base va pouvoir être mise à disposition des sociétés qui le souhaitent. Elle permettra de gérer les adresses des sociétés, des membres actifs et passifs. Il y aura un récapitulatif par accordéoniste, équivalent à un livret de sociétaire. Les mises à jour des adresses seront facilitées. L'accès devrait encore être donné en 2016, par l'intermédiaire d'un responsable par fédération. Le projet est pris en charge par Eric Fénart.

Fête fédérale de Disentis

Flavio Murer, président du comité d'organisation de la Fête fédérale de Disentis, ayant été malheureusement retenu par une tempête de neige dans les Grisons, c'est D.Etienne qui présente la prochaine rencontre des accordéonistes suisses. Il encourage à se rendre dans cette belle région des Grisons pour soutenir les sociétés d'accordéon et pour participer à la fête. Il souhaite plein succès aux sociétés romandes qui se sont lancées dans l'aventure.

Fête fédérale 2020 en Suisse romande

La Fête fédérale de 2020 aura lieu en Suisse romande. L'ARMA est à la recherche d'une société, d'un groupement de sociétés, voire même d'une fédération pour l'organisation de cette Fête fédérale. C'est une chance de pouvoir organiser une telle manifestation dans nos régions. Au-delà de l'engagement et du travail à fournir, une Fête fédérale a des retombées positives pour le rayonnement de notre instrument. Actuellement, un groupe de travail est en cours dans le canton de Fribourg et certains se tâtent dans une certaine fédération vaudoise... L'ARMA se tient à disposition pour du soutien dans les démarches.

Fonds de soutien

S.Paccot, présidente de l'Aurore de Saint-Prex, présente leur projet de comédie musicale « Liberté et pain cuit ». C'est une création de P.Favre et N.Bussard qui aura lieu les 25 et 26 juin, à l'occasion des 5 ans d'activité de la société à Saint-Prex. L'ARMA soutient ce projet.

AG de Savièse.

Lors de la dernière assemblée à Savièse, la société organisatrice avait mis sur pied une tombola. Quelques remarques quant à la hauteur de l'investissement par rapport au nombre de lots ont été émises. Fort de ces remarques, la société de Savièse et leur président Pascal Bridy ont eu la générosité de soutenir l'OASF en finançant une partition. Ils sont remerciés pour leur geste rempli de considération.

P.Bridy demande si l'ARMA peut fournir un soutien financier pour l'organisation de ses assemblées générales.

8.3. Divers

D.Etienne passe la parole à L.Chapuis pour divers sujets.

Kiosque à musiques

Il y a de moins en moins de demandes de sociétés d'accordéon pour participer au Kiosque à musiques. Il encourage à le faire, en écrivant directement à la RTS.

Séminaire de Sursee

Un week-end d'ateliers a lieu chaque année à Sursee. Une centaine d'accordéonistes y participent, surtout des Suisses allemands. Il y a des workshops avec des compositeurs, des cours pour directeurs, des ateliers rythmiques et de percussions... Il serait intéressant qu'il y ait plus de Suisses romands et il recommande d'y participer.

OASF

Il y a une année avait lieu la dernière répétition de l'OASF à Forel, avant son départ pour la Chine. Ce voyage a été fantastique. Il remercie tous les musiciens pour leur confiance, mais aussi les organisateurs Carine Müller et Bernard Cintas, et le comité romand pour son soutien. Il espère vivement qu'une telle aventure puisse se refaire.

B.Cintas donne un bilan de ce voyage en quelques chiffres :

2 fous furieux

1 moins folle qui a accepté de les soutenir

94 musiciens

20 accompagnants

20 tonnes de matériel

20'000 km

6 concerts en Chine

2 concerts en Suisse

245'000 Frs de budget

1 mio de souvenirs

1 seule envie : repartir !

D.Etienne passe la parole à Y.Menoud, syndic de Bulle, puis à Ch.Pythoud.

Il remercie le Club des accordéonistes de la ville de Bulle pour leur excellente organisation de ce week-end et de cette assemblée.

Il clôture l'assemblée en remerciant les sociétés pour le soutien et la confiance qu'elles accordent au comité romand. Il leur souhaite tout le meilleur dans leurs futures activités musicales et autres et se réjouit de les retrouver lors de prochaines manifestations.

F.Grandjean/08.2016

Annexe 1 : Rapport du Président

Chers amis,

Parmi toutes les prédictions que m'avait formulées mon illustre prédécesseur, celle qui s'est avérée la plus juste, et qui s'est répétée plusieurs fois, c'est le plaisir à assumer cette nouvelle fonction au sein de cette association. Vous m'accuserez peut-être de démagogie, de mégalomanie, voire même de folie, je vous citerai par dizaine des exemples qui prouvent que de travailler pour l'accordéon romand et parmi une équipe magnifique est un rôle très gratifiant et plaisant.

Durant cette année de présidence, notre orchestre l'OASF est allé en Chine. 94 musiciens sont allés présenter notre musique et notre culture. Encore bravo à tous.

Ensuite, j'ai assisté au concours suisse organisé avec brio par la société de Lucens en mai. Ce concours m'a permis de voir les progrès de nos jeunes musiciens et à quel point ils sont bien formés. J'ai participé à différents festivals et fêtes cantonales. Pour la petite histoire, durant ces 12 derniers mois, chaque fédération a organisé sa manifestation. J'ai assisté à quelques assemblées de fédérations également. J'ai eu la joie de constater le dynamisme dans vos fédérations. A leur échelle, les sociétés d'accordéons remplissent un rôle social, culturel et formateur qu'il est important de relever.

Mon objectif principal de cette année était de faire le constat de ce qui se passe en Suisse romande et pouvoir ainsi mettre en place quelques projets dans un esprit de continuité. Mon objectif s'est assez rapidement transformé en tourbillon! Quelques opportunités se sont présentées, et, avec le comité romand, nous avons décidé de nous lancer dans quelques aventures que nous allons vous présenter lors de cette assemblée.

Nous avons repensé la structure de la formation au sein de l'ARMA avec la commission musicale et la commission enseignement et formation (CEF). Nous avons travaillé sur le prochain CRSA en 2018. Avec nos collègues de Suisse allemande, réfléchissons à améliorer la visibilité et la perception des orchestres d'accordéonistes en Suisse. Toutes ces activités ont un objectif en commun. La relève de nos sociétés.

Pendant cette année, et par le passé également, nous devons faire le constat que la formation des élèves accordéonistes est un chemin au combien difficile. Donner envie à un jeune de s'inscrire, le motiver à persévérer et à rester dans la société nécessite de l'énergie, mais aussi des idées, de la créativité, du soutien. Si il n'appartient pas à l'ARMA de former la jeunesse, nous avons pris le mandat de vous soutenir dans cette démarche. Inutile de rappeler que sans formation, il n'existera plus autant de sociétés d'accordéons dans 10 ans. En refusant ce pessimisme, nous allons travailler à vous soutenir dans vos efforts pour la jeunesse.

L'ARMA continue également son rôle de représentant pour le milieu de l'accordéon dans le paysage audio-visuel et culturel. Nous avons toujours 2 représentants au comité de l'Association Romande des Musiques Populaires, association chapeautant le festival des musiques populaires de Moudon – une scène à votre disposition pour vous présenter.

La RTS a convoqué les associations faitières musicales en ce début d'année pour nous annoncer, et surtout nous expliquer la disparition du Kiosque à musiques télévisé. Comme d'autres programmes, il ne générerait pas assez d'audience. Par contre la RTS voit un potentiel certain de réaliser des émissions autour de la musique, liées à des événements. Par exemple, ils sont en train de réaliser une émission autour de la Fête Fédérale des Musiques de Montreux en filmant plusieurs sociétés se préparer pour cet événement.

La tendance est à l'évènementiel, à l'évènement marquant. Einstein a dit : Si tu fais toujours ce que tu as l'habitude de faire, tu récolteras ce que tu as toujours récolté." Aussi, nous vous encourageons à vous lancer des défis, à créer, à réinventer votre manière de fonctionner.

Vous me donnez l'occasion de vous proposer un programme, de nouvelles idées pour le bien de l'accordéon et je vous remercie de la confiance que vous témoignez à l'ensemble de l'encadrement de l'accordéon romand. Aujourd'hui, je suis fier du travail de cette dernière année et de ce que nous allons vous présenter aujourd'hui. Aussi je vous demande toute votre attention, d'exercer un regard critique et constructif et de nous soutenir dans le chemin que nous vous proposons.

Merci.

Denis Etienne

Annexe 2 : Rapport de la commission des cours

Mesdames, Messieurs,

Voici un récapitulatif de la commission dont nous nous occupons :

Cours de direction :

La filière de formation pour directeurs d'orchestre d'accordéon mise en place par l'ARMA continue de fonctionner grâce à un partenariat avec le conservatoire de Lausanne. Monsieur Hervé Grélat en assure la formation. Le 28 mai 2016 prochain aura à nouveau lieu une journée portes-ouvertes au conservatoire de Lausanne. Le programme précis de la journée n'est pas encore

connu, mais n'hésitez pas à venir y assister, et à en parler autour de vous, car il ne faut pas oublier que sans directeur, les sociétés d'accordéon n'auront pas d'avenir. En effet, si vous êtes intéressés par la direction d'orchestre d'accordéonistes, mais n'avez jamais osé vous lancer ou êtes tout simplement curieux, ces quelques heures sont faites pour vous ! Le but de cet événement est de vous permettre de découvrir cette filière, et pourquoi pas de vous essayer à la direction. Vous aurez également l'occasion de rencontrer les professeurs et les élèves actuellement en formation avec lesquels vous pourrez vous entretenir. Cette année, nous avons l'immense plaisir de compter un nouvel élève en première année, et nous lui souhaitons plein succès dans son cursus ! Toutes les personnes qui souhaiteraient des informations plus détaillées sur cette journée au conservatoire sont priées de prendre contact avec Stéphanie Kissling ou Carole Ingold.

Stéphanie Kissling – Carole Ingold

Annexe 3 : Rapport de la commission concours

Mesdames, Messieurs, chers délégués,

Mon discours sera bref car les deux manifestations dont je vais vous parler seront à nouveau mises en lumière au point 4 de l'ordre du jour. Je vais donc me contenter de l'essentiel.

Concours Suisse

Le dernier Concours Suisse a eu lieu les 9 et 10 mai 2015. Il y a eu plus d'une centaine de participants (109 candidats dont 97 romands). Il a été organisé par la société «L'Echo du Soir » de Lucens.

Au nom de l'ARMA, je tiens ici à remercier la société et son comité d'organisation pour la bonne tenue de ce concours ainsi que toutes les personnes qui y ont participé. Bravo à toutes et à tous !

Le prochain Concours Suisse aura lieu en 2017 en Suisse allemande, l'organisation logistique (médailles, coupes, diplômes) sera sous la responsabilité de l'ARMA. Des contacts ont été pris avec la société de Brittnau, dirigée par Julien Tudisco.

CRSA (Concours Romand des Sociétés d'Accordéonistes)

Le prochain CRSA « concours et festival » aura lieu en 2018 et sera organisé par la Société Patria de la Chaux-de-Fonds. Un grand merci à la société Patria et à son comité d'organisation pour son engagement.

Un membre du comité d'organisation nous présentera l'état des lieux au point 4 de l'ordre du jour.

Merci de votre attention.

Pour la commission concours,
Daniel Duay

Annexe 4 : Rapport de la commission musicale

Pour notre Commission musicale, l'événement majeur de l'année 2015 a été l'organisation du Concours Suisse d'Accordéon. Nous souhaitons réitérer toutes nos félicitations à l'ensemble des participants ainsi qu'à leurs professeurs pour l'excellent travail fourni à cette occasion. Les très belles prestations musicales que nous avons pu entendre sont très prometteuses pour l'avenir de nos sociétés. Nous adressons également tous nos remerciements à la société l'Echo du Soir de Lucens pour leur organisation de haut vol.

Avant la remise des résultats, vous avez pu entendre la première prestation de l'Orchestre des Professeurs d'Accordéon de Suisse Romande. De nouveaux projets sont en cours et je vous en parlerai sous le point 5.4.

Annexe 4bis : Rapport de la commission musicale-nouvelle formule

A la suite de plusieurs séances, dont Alain Bucher a pu vous donner un aperçu, nous avons formé une nouvelle Commission musicale. Elle est constituée de Florine Juvet, Aline Roy, Christel Sautaux, Marianne Thierrin, Julien Tudisco, et moi-même.

Nous avons défini des objectifs de travail autour de 4 thèmes :

Les orchestres et leurs directeurs

L'enseignement

Les concours

La jeunesse

Plusieurs projets concrets sont en cours.

Orchestres

Concernant l'Orchestre des Professeurs d'Accordéon de Suisse Romande, nous avons contacté un compositeur suisse pour une création qui aura normalement lieu au mois de juin. Nous sommes encore en attente d'une confirmation pour le lieu de la création. Tous les professeurs recevront une information détaillée au moment voulu. Chacun est le bienvenu pour ce projet.

Dès le mois de septembre, nous allons former un Orchestre des Jeunes de la Suisse Romande. Cet orchestre est destiné à des jeunes de 15 à 25 ans. Ils auront l'occasion de travailler avec un chef invité pour chaque saison musicale, composée de 5 à 10 répétitions par année et d'une série de concerts. N'hésitez pas à en parler dans vos sociétés. Les inscriptions vous parviendront prochainement.

Le 28 mai aura lieu une Journée portes-ouvertes au Conservatoire de Lausanne pour toutes les personnes intéressées à débiter la formation diplômante de direction instrumentale. Venez y nombreux. Ce sera l'occasion de se renseigner sur le cursus d'études ainsi que d'effectuer une immersion-test dans le monde de la direction. Cette formation est ouverte à tous.

Dès le mois de septembre, débutera une formation continue pour les directeurs d'orchestres d'accordéon. Cette formation sera sous la responsabilité de Lionel Chapuis. Elle sera dispensée sur 10 samedis matins tout au long de l'année. Elle s'adresse à tous les directeurs, à tous les sous-directeurs et à toute personne disposant déjà de bases dans la direction instrumentale. Afin de garantir un travail de qualité, le nombre de participants sera limité. Je passe la parole à Lionel pour vous donner de plus amples renseignements sur le contenu. Les flyers d'informations vous parviendront prochainement.

Enseignement

Nous avons décidé de lancer une série de séminaires à l'attention des professeurs et de leurs élèves sous la dénomination « A la rencontre du compositeur ». Ce sera l'occasion d'élargir le répertoire didactique et de bénéficier de master-class de personnalités reconnues.

La première session aura lieu le 19 novembre avec le compositeur espagnol Gorka Hermosa. Cette rencontre s'articulera en trois phases : une conférence, une master-class et un concert.

Concours

Vous pouvez déjà prendre note de la date du prochain Concours Suisse d'Accordéon qui aura lieu le 21 mai 2017 à Brittnau. La partie technique sera organisée par l'orchestre d'accordéons de Brittnau et la commission concours de l'ARMA gèrera l'organisation du Concours en soi. De nouvelles catégories seront proposées dans le règlement qui sera accessible à l'automne.

Jeunesse

En prévision de ce concours, nous allons à nouveau organiser un atelier sur la gestion du trac, destiné tout particulièrement aux plus jeunes.

Notre commission se réjouit de tous ces futurs projets autour de l'accordéon et espère sincèrement qu'ils trouveront un écho favorable dans vos sociétés respectives. Si vous avez des suggestions ou des propositions de formations susceptibles de vous intéresser, toute idée est la bienvenue. Vous pouvez sans autre me contacter par le biais du site internet de l'ARMA. Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une excellente suite de journée.

Sylvain Tissot

Annexe 5 : Rapport de la commission information : journal

Chers délégués, musiciennes, musiciens et amis,

Qu'il y ait suffisamment d'articles pour chaque parution du journal est toujours la question que nous nous posons avant chaque parution bien que, entre le journal d'octobre et celui de décembre j'aie comptabilisé 22 soirées, dans le journal de janvier 2016, seuls 7 articles de soirées et d'activités diverses me sont parvenus, cela ne remplit pas un journal, de plus nous avons fait un merveilleux voyage en Chine de quoi remplir toutes les parutions de l'année 2015 et malgré un courriel envoyé à tous les participants les invitant à nous faire part de leurs impressions, rien... pas un seul article, juste les deux premiers épisodes que j'ai rédigé personnellement et le troisième écrit par deux musiciennes qui ont participé au voyage et je les en remercie.

Le comité est bien conscient de la situation et une réflexion sera faite durant l'année, à savoir quel journal les lecteurs veulent-ils? Ou plus de journal! La question avait déjà été posée lors d'une assemblée générale il y a quelques années, 3 ans si je ne fais erreur, et l'assemblée s'était alors prononcée en faveur de son maintien mais la situation au niveau des articles n'a pas beaucoup évolué.

Je tiens à remercier les responsables des fédérations, Isabelle Matthey, Lisette Maulaz, Fabienne Geiger, Fabienne Grandjean et Jacques Zuber pour leur travail, et surtout et avant tout la charnière du journal, car sans lui pas de journal, je pense à notre rédacteur Pascal Arnaud, que je remercie sincèrement pour son travail.

Pour ma part, il s'agit là de mon dernier rapport, cela fait 11 ans que je fais partie du comité et par conséquent 11 ans que j'exerce la fonction de responsable du journal, avec plaisir il est vrai car il y a toujours eu une excellente ambiance au sein du comité de l'ARMA mais je désire m'orienter vers d'autres activités dans ma future vie de retraité.

Votre responsable journal
Pierre-André Chabloz

ARMA - CONCOURS ARMA

BILAN AU 31.12.2015

Actif	Fr.	Passif	Fr.
Caisse	101,65	Capital initial	5 103,96
UBS H-189,749.4	3 636,21	Bénéfice 2015	3 324,35
C/c Arma	2 717,55		
Stock médailles et coupes	1 972,90		
	8 428,31		8 428,31

COMPTES DE PERTES ET PROFITS 2015 (Lucens)

CHARGES		PRODUITS	
Cachet et frais de jury	483,40	Recettes d'inscription	6 285,00
Médailles	2 315,00	Coupes offertes	250,00
Frais de bureau	443,70	Prod. extraord. Concours CH 2014	1 544,50
Intérêts de frais de banque	13,05		
Versement aux organisateurs	1 500,00		
Bénéfice exercice	3 324,35		
	8 079,50		8 079,50

BUDGET 2016

CHARGES		PRODUITS	
	Fr.		Fr.
Suisa	5 200,00	Cotisations et Suisa	10 900,00
Assemblée générale	2 000,00	Intérêts et frais de banque	100,00
Frais de comité	500,00	Bénéfice Journal	700,00
Frais de déplacement	1 000,00		
Internet	50,00		
Frais généraux	500,00		
Amortissements	2 000,00		
Bénéfice selon budget	450,00		
	11 700,00		11 700,00

Annexe 7 : Rapport de la Commission Enseignement et Formation

Voici mon dernier rapport, compte-rendu posthume de la CEF, dissoute lors de la réunion du 28 février dernier.

D'abord un rapide rappel des 3 séminaires organisés :

- Gestion du stress, destiné au départ aux candidats du concours suisse finalement il y avait plus d'adultes que de jeunes. Il y avait un besoin pour ce sujet.
- La maîtrise du soufflet, Masterclass avec Viviane Chassot, séminaire d'une demi-journée très intéressant, cependant peu de participants se sont déplacés.
- La Direction d'orchestre, par Jean-Claude Kolly avec notamment la participation de tous les élèves de la classe de Direction d'Hervé Grélat. Travail sur une création inédite, « Liberté et Pain Cuit » écrite pour l'Aurore de St-Prex.

Cette dernière année aussi, nous sommes passés de 3 délégués à 2 délégués en 2015, Marianne Thierrin et moi-même. Nous nous sommes remis en question, tout comme nous avons remis en question l'existence de notre association, la CEF. Réunis avec la Commission Musicale de l'ARMA nous avons trouvé une manière de fonctionner ensemble.

Nous avons soumis cette idée à l'association en assemblée extraordinaire dimanche passé, et les 4 membres présents sur 22(!) ont accepté notre proposition.

La CEF fut dissoute car il n'y a plus de besoin. Le travail en commun des délégués CEF avec la commission musicale de l'ARMA et la commission des cours porte ses fruits. La CEF avait un avoir financier destiné à la formation et ce montant sera versé sur un compte de l'ARMA, également destiné à la formation, soit un montant d'environ 15'000 CHF.

Voici un petit historique, pour remercier les acteurs de cette commission.

La CEF c'était...

C'était à la base l'ARPA, association romande des professeurs, qui s'est reconvertie en CEF en 2005 pour laquelle Berthe Sumi et Ghislaine Roos, membres d'honneur, ont beaucoup œuvré.

La CEF était administrée par des professeurs ou directeurs qui donnaient de leur temps pour l'accordéon, merci à : Suzanne Zuchuat, Aline Roy, Sylvie Bossi, Pierre-André Krummenacher et Jean-Claude Ray au départ, suivis par Nicole Maire, Marianne Thierrin, Dominique Henchoz, Yves Moulin et Julien Paillard et moi-même, avec Fabienne Grandjean, Chantal Lachat-Rondez puis Stéphanie Sollberger au secrétariat et Jacques Zuber à la caisse.

Le crédo de la CEF était de rassembler les professeurs et directeurs, quel que soit leur cursus, et d'organiser des séminaires selon les besoins de l'accordéon. Nous mettions l'accent sur « oser essayer ! », c'est-à-dire avoir un oeil critique sur une idée mais se permettre d'y réfléchir et si possible de l'expérimenter.

La CEF c'était 21 séminaires entre 2005 et 2015 et un nombre de membres passant de 35 à 22 membres actifs ou de soutien.

Après 7 années de comité, depuis 2008, c'était assez difficile pour moi de laisser partir la CEF, c'était donc le moment de s'arrêter. J'avais également peur d'une incompatibilité avec les idées du comité de la nouvelle commission mais aujourd'hui je suis convaincu, je constate qu'ils font un excellent travail, je les encourage et leur souhaite beaucoup de plaisir.

Avant de terminer, voici un dernier message, rappel de nos racines ou de ses fondements dont il est bon de remémorer.

ARMA

Association

Groupe, travail ensemble, communication, solidarité. Je travaille pour le bien de mon groupe et je veille à son équilibre.

Romande

Régional, local, village. J'écoute d'abord les sociétés proches de moi, je leur donne mon avis puis je vais écouter celle « qui me fait vraiment envie ». Le travail de proximité est simple efficace, il en ressort des synergies.

Parfois ça m'embête un peu de dire à une société que je préfère une autre que elle, mais des fois elle a besoin de l'entendre, je dois le faire !

Musiciens

Le musicien est un artiste. En tant que musicien, j'ai un devoir, c'est de transmettre à mon public la pièce que j'interprète, lui faire ressentir des émotions, lui faire voir une image, le faire voyager, lui raconter MON histoire. La musique est notre vecteur, au-delà des frontières et des clivages.

Dans chaque art, musique, danse, peinture, littérature ou cinéma, nous avons la mission de faire voyager le spectateur dans le respect de notre art, la musique.

Connaisseur ou pas, le public est venu s'évader, découvrir. Mon concert doit répondre à ses attentes, l'entraîner, capter et guider son attention jusqu'au sommet et à l'euphorie, et là j'ai gagné !

Accordéonistes

L'accordéon est un instrument polyvalent et, magique, à 2 claviers tempérés et avec un soufflet. Soit j'utilise mon accordéon entièrement, soit j'en gaspille une partie, et tout le travail qui est là derrière ! c'est dommage !

Et si je change d'instrument ou que j'arrête de jouer, je donne mon instrument à qui a envie d'en jouer. C'est triste un instrument inutilisé.

L'accordéon, combiné à d'autres instruments, devient exceptionnel, preuve en est, il s'est étendu ainsi à travers le monde. Si vous en avez envie, osez et montrez aux trop prudents et aux puristes, que la combinaison d'instruments enrichit la musique et que ces vibrations combinées que l'on ressent sont uniques !

Pour terminer mon message, j'aimerais souligner que :

Respect et de l'authenticité vont à contresens du capitalisme et du pouvoir de l'image. Je veux avoir plus de gens ou paraître le plus beau....méfiance..!

Privilégiez les choses simples, les valeurs authentiques et le respect, et vous serez beaux, et vous serez enrichis de l'attention de beaucoup de monde.

Amenez vos idées, celles en lesquelles vous croyez. Et je finis par dire que OUI (!) si j'ose proposer quelque chose de bien et que ses valeurs sont bonnes et que j'y crois, les gens en seront interpellés.

Je souhaite à vous tous ainsi qu'à Accordéon Suisse, de belles notes de musique, que la musique vous donne des ailes et vous fasse vivre de belles émotions car souvenez-vous, les émotions sont faites pour être partagées.

Merci pour votre attention et bon dimanche ici à Bulle !

Alain Bucher